

ATTESTATION D'INTEMPÉRIES

Je soussigné Laurent THEVENOT Maire de Volvic atteste qu'un épisode de grêle de très forte intensité s'est déroulé sur ma commune dans la nuit du 23 au 24 juillet 2021 vers 0H15 conformément aux alertes météorologiques de niveau orange diffusées par la préfecture du puy de dôme. D'importants grêlons de la taille d'un œuf de caille voire d'une balle de golf sont tombés sur la ville entraînant des dégâts considérables notamment sur les véhicules et les habitations (volets, toitures, clôture, mobilier extérieur, etc...). De nombreux habitants ont ainsi subi ces dommages.

Certifié exact et fait pour valoir ce que de droit

A Volvic le 24 juillet 2021

Laurent THEVENOT
Maire de VOLVIC

